

DOCUMENT D'ENTRÉE EN RELATION

Nom du signataire :

Prénom du signataire :

La présente fiche (ou DER) est un élément essentiel de la relation entre le client et son conseiller (ou intermédiaire). Elle résume toutes les informations légales que le conseiller (ou intermédiaire) ou sa société doivent avoir communiquées au client dès l'entrée en relation. Elle est un complément à sa plaquette commerciale. Vous avez choisi ou êtes sur le point de confier la mission de vous assister, à un professionnel réglementé et contrôlé, vous devez donc garder en mémoire les éléments suivants.

L'ENTREPRISE

Conseils Patrimoine Services (CPS) est une société de conseil en gestion de patrimoine, membre de l'ANACOFI-CIF. SAS au capital de 1510 Euros, elle est inscrite au registre du commerce et des sociétés de GRENOBLE sous le numéro 513 913 657. Son siège social est situé au 11 rue du Général Ferrié 38100 GRENOBLE.

STATUTS RÉGLEMENTÉS – INFORMATIONS LÉGALES

Votre conseiller (ou intermédiaire) est immatriculé au Registre Unique des Intermédiaire en Assurance, Banque et Finance (ORIAS) sous le n° d'immatriculation 09 05 1884 (vous pouvez vérifier cette immatriculation sur le site internet ORIAS : www.orias.fr) au titre des activités réglementées suivantes :

Conseiller en Investissements Financiers (CIF)

Conseils Patrimoine Services est enregistré comme CIF, susceptible de fournir des conseils en investissement de manière non indépendante au sens de l'article 325-5 du RGAMF, sous le numéro E001916 par l'Association Nationale des Conseils Financiers (Anacofi-cif), association professionnelle agréée par l'Autorité des Marchés Financiers
17 Place de la Bourse 75082 Paris cedex 02, www.amf-france.org.

Intermédiaire en assurance (IAS)

Notre cabinet est inscrit à l'Orias sous le numéro 09 05 1884 www.orias.fr et positionné comme courtier en assurance dans la catégorie « B » selon l'article L521-2. Cela signifie que nous ne sommes pas soumis à une obligation contractuelle de travailler exclusivement avec une ou plusieurs entreprises d'assurance. Nous sommes donc libres de choisir nos partenaires assureurs et de vous proposer l'offre que nous estimons la plus adaptée à votre situation.
Le service rendu est de niveau 1 « devoir de conseil ».

Intermédiaire en Opérations de Banque et Services de Paiement (IOBSP)

Notre cabinet est enregistré auprès de l'Orias sous le numéro 09 05 1884 www.orias.fr en tant que mandataire non-exclusif.

Les activités d'IAS et d'IOBSP sont contrôlables par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR)
4 place de Budapest 75436 PARIS cedex 09, www.acpr.banque-france.fr

Assurance Responsabilité Civile – Code de Bonne Conduite

L'ensemble des conseillers de notre cabinet s'est engagé à respecter intégralement le code de bonne conduite de l'ANACOFI-CIF disponible au siège de l'association ou sur www.anacofi.asso.fr
Conformément à la loi nous disposons d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle et d'une garantie financière pour couvrir nos différentes activités. Cette couverture est souscrite auprès de la CGPA sous le numéro RCPIP0089 pour les montants suivants :

| | CIF | IAS | IOBSP |
|-------------------------------|--------------------------------------|-----------------|-----------------|
| Plafond de la garantie RC Pro | 1 598 000 € /sinistre 2 130 000€ /an | 5 325 000 € /an | 5 325 000 € /an |

Gestion des litiges

En cas de litige nous vous demandons de commencer par nous faire parvenir un courrier exposant vos griefs :

Conseils Patrimoine Services – 11 rue Général Ferrié – 38100 GRENOBLE. Une fiche de réclamations est disponible sur le site Internet du cabinet : www.conseilspatrimoinervices.fr. Nous en accuserons réception sous 10 jours ouvrés et vous ferons une réponse personnalisée sous 2 mois. Si une solution ne pouvait être trouvée par ce biais voici les coordonnées des médiateurs vers lesquels vous pourriez alors vous tourner :

- **Médiateur de l'Anacofi** : 92 rue d'Amsterdam 75009 Paris
- **Litige activité de CIF**: Médiateur de l'AMF - AMF - 17 place de la bourse 75082 Paris Cedex 02
- **Litige activité d'assurance** : La Médiation de l'Assurance - TSA 50110 75441 Paris Cedex 09 www.mediation-assurance.org/Saisir+le+mediateur
- **Litige activité IOBSP** : Médiation de la consommation – ANM Conso - 62 rue Tiquetonne 75002 Paris www.anm-conso.com/site/particulier.php

Données personnelles

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par notre DPO Pascal Madert pour répondre à votre demande. Elles sont conservées pendant 3 ans et sont destinées à répondre à votre demande.

Conformément à la loi «informatique et libertés», vous pouvez exercer votre droit d'accès, d'opposition et de portabilité des données vous concernant et les faire rectifier en contactant : Pascal Madert - Conseils Patrimoine Services - 11 rue Général Ferrié 38100 Grenoble.

Vous pouvez également introduire une réclamation au sujet du traitement de vos données auprès de la CNIL.

Partenaires

La réglementation nous impose de vous communiquer, à minima, les partenaires (Banques, Finances, Assurances) pour lesquels notre société dispose d'un contrat de démarchage et ceux qui représentent au moins 10% de son CA ou qui détiennent une participation directe, indirecte ou par toute entité les contrôlant représentant au moins 10% de son capital ou de ses droits de vote. A ce titre nous pouvons citer les établissements suivants (en vous précisant qu'aucun lien en capital n'est existant) :

Axa - Apicil - La Mondiale - Generali - April - Alptis - AEP - Cardif - SwissLife - Ageas - Suravenir - Spirica - Oradea Vie My Money Bank - Nortia - Perial - Amundi - Primonial - La Française AM - Corum AM - Alpheys

Une liste complète des établissements avec lesquels CPS a un accord peut vous être fournie sur simple demande.

RÉMUNÉRATION

Lorsque vous souscrivez un placement par notre intermédiaire la compagnie nous rétrocède chaque année des commissions pour le travail de gestion et de suivi que nous effectuons. Cette rémunération est transparente pour vous puisque la compagnie partage avec nous les frais prévus au contrat. Notre cabinet perçoit au maximum 100 % de ces frais. Concernant les frais sur versement ceux-ci sont intégralement acquis à notre cabinet déduction faite de la part conservée par la société qui nous autorise à commercialiser le produit en question. Vous pouvez obtenir des informations plus précises sur le sujet en nous faisant la demande par courrier.

De manière facultative, si vous souhaitez nous confier une mission de conseil sans lien avec les contrats souscrits auprès de notre cabinet (bilan patrimonial, évaluation retraite, ...) nous serions amenés à vous proposer une tarification forfaitaire en appliquant un taux horaire de 120 € TTC. Toute prestation de ce type est précédée de l'établissement d'une lettre de mission, qui fait office de devis, et qui détaille les tâches que vous nous confiez et présente le tarif proposé. Vous êtes alors libre d'accepter ou non notre proposition.

SIGNATURES

Signer ce document ne vous engage nullement avec notre cabinet. Cela revient uniquement à signifier que vous avez bien reçu et pris connaissance de ces informations légales.

Fait à

Le

Si vous êtes mariés dans un régime de communauté les deux conjoints doivent signer.

Signature client

Signature conjoint

DEF 03/2022

Conseils Patrimoine Services (SAS)

11 rue Général Ferrié - 38100 GRENOBLE

tél : 04 38 38 10 00 / mail : info@conseilspatrimoinesservices.fr

RCS Grenoble 513 913 657- TVA IC : FR91513913657 - capital social 1510 € - Conseiller en Investissement Financier enregistré auprès de l'ANACOFI-CIF sous le n° E001916, association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) Intermédiaire en assurances (IAS) : courtier d'assurance ou de réassurance positionné en catégorie B / Mandataire d'intermédiaire en Assurance - Intermédiaire en Opérations de Banque et Services de Paiement (IOBSP) positionné dans la catégorie mandataire non-exclusif en opérations de banque et en services de paiement. Les activités d'IAS et d'IOBSP sont contrôlables par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) - Responsabilité Civile Professionnelle police RCPIP0089 - CGPA 46 rue Cardinet 75017 PARIS ORIAS : 09 05 1884 - www.orias.fr - CNIL n° 1771577 - APE 7022Z - SIRET 513 913 65700039